



Communiqué de presse ACPD/ IR/ DMK/ du 24 décembre 2003  
**EGALITE DE GENRE EN MATIERE DE SCOLARISATION EN RDC**

Tout en encourageant toute initiative visant l'accès à l'éducation de tous les enfants au Congo démocratique, le *Centre Africain pour la Paix, la Démocratie et les Droits de l'Homme* tient à exprimer ses vives inquiétudes préoccupantes vis - à- vis de la nature discriminatoire de la campagne nationale de scolarisation des filles à Kinshasa lancée depuis le *15 décembre 2003* sous les auspices du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et le gouvernement de transition.

En effet, il est claire que durant cette période de crise liée à la guerre et aux affrontements armés, les filles ont été victimes de plusieurs actes de viols et de violences sexuelles, et les garçons ont été victimes de recrutement forcés par les groupes armés alors que leurs écoles ont été détruites ou les enseignants devraient travailler sans salaire.

Cependant la tendance à la baisse de la scolarisation des filles n'est pas sous la responsabilité des parents qui sont accusés de manière injuste de favoriser les garçons. Cette baisse est une conséquence d'une politique d'abandon des charges de l'éducation par l'état entre les mains de ces parents (les détails sont bien démontrés dans le *Rapport ACPD sur la situation des droits de l'enfant du 20 novembre 2003*). À cela s'ajoute la situation d'extrême pauvreté qui a rendu les deux sexes, les filles comme les garçons victimes.

Pour le *Centre Africain pour la Paix, la Démocratie et les Droits de l'Homme*, le gouvernement de transition en RDC et l'UNICEF devront tenir compte du fait que la promotion de l'égalité a un rôle crucial dans la promotion de la justice sociale et l'efficacité des efforts de développement en ce temps de réconciliation nationale.

Nous attendons une réponse appropriée de la part des organisateurs de cette campagne en tenant compte du dans le sens de réponse à long terme ci-après :

1. L'intégration de l'égalité de genre dans la campagne de la scolarisation en RDC
2. La prise en charge de l'éducation par l'état jusqu'à la suppression de prime de motivation des enseignants

3. La réhabilitation des structures scolaires et le paiement ponctuel des enseignants sur l'ensemble du territoire national.
4. La publication des rapports périodiques sur l'évolution de l'éducation en RDC

**Fait à Genève, le 24 décembre 2003**

**Donatien Mukono**

Représentant international

Tel : Tel : 0041 76 33 70 940, [acpd\\_asbl\\_rdc@justice.com](mailto:acpd_asbl_rdc@justice.com)

**Centre Africain pour la Paix, la Démocratie et les Droits de l'Homme**

**Siège social** : 60 Bis Avenue E.P.Lumumba, Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu, BP : 2313

Bukavu, Province du Sud Kivu, Tel : 00243 8131 76 250, [acpd\\_asbl\\_rdc@hotmail.com](mailto:acpd_asbl_rdc@hotmail.com)

République Démocratique du Congo